ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 78257

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la sécurisation des parcours d'insertion des jeunes. Le Conseil économique social et environnemental a dressé un bilan des recommandations déjà portées en 2012 afin d'améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes, et propose aujourd'hui de nouvelles mesures pour sécuriser le parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes dont la situation a continué de se dégrader. Dans l'avis du CESE, il est recommandé, en matière de santé, de « faciliter l'accès à un professionnel de santé en initiant une réflexion pour assortir de droits propres les jeunes à partir de 16 ans dans le cadre d'un statut d'ayant droit autonome, en informant les jeunes sur leurs droits, en déterminant, dans le cadre de la réforme en cours, le niveau d'adossement du régime étudiant de la sécurité sociale du régime général afin d'améliorer le service rendu aux étudiants ». Suite à cette recommandation, elle souhaite connaître l'avis du Gouvernement.

Données clés

Auteur : Mme Véronique Louwagie
Circonscription : Orne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 78257
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 avril 2015, page 2976
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)